



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

volontariat civil

Question écrite n° 94541

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur le dispositif de volontariat en entreprise. Ce dispositif a remplacé la coopération et remporte un succès grandissant auprès des jeunes Français. Si l'objectif est d'accompagner aussi le développement des sociétés françaises à l'exportation, le volontariat international offre également aux jeunes de nombreuses opportunités professionnelles. En effet, à l'issue de leurs contrats, 70 % des volontaires se voient proposer un poste. Ouvert aux jeunes âgés de dix-huit à vingt-six ans, le volontariat en entreprise s'adresse à des personnes ayant une formation. Il lui demande quelles dispositions entend prendre le Gouvernement pour favoriser et développer ce dispositif qui est un enrichissement mutuel pour le jeune et l'entreprise et contraire à la vitalité de notre économie à travers le monde.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94541

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5080